



CHRONIQUE INFO-PATRIMOINE

LE PATRIMOINE RELIGIEUX, TÉMOIN DE NOTRE HISTOIRE ET DE NOTRE CULTURE

Nos églises, nos châteaux! Cette image est souvent utilisée dans la littérature portant sur le patrimoine religieux. Nombre de cathédrales et églises majestueuses qui jalonnent le paysage québécois illustrent bien la fierté qui animait clergé et fidèles de l'époque. Par ailleurs, l'Église représentait un important mécène pour plusieurs artistes à qui elle permettait de vivre de leur art. Les Guido Nincheri, Raoul Jobin, Armand Gravel et Alfred Lamontagne, pour ne nommer que ceux-ci, en exerçant leur art au service de la religion, ont laissé une marque dans le patrimoine religieux de Saguenay.

Toute promenade ou déplacement est l'occasion d'apercevoir un bâtiment de nature religieuse. Dans les faits, Saguenay dénombre 46 lieux de culte sur son territoire, de toutes traditions religieuses, 16 presbytères et sept cimetières gérés par des paroisses, quatre couvents et une vingtaine d'autres maisons d'institutions religieuses. Aussi, nous y retrouvons nombre d'éléments intéressants du patrimoine mobilier et archivistique. Parmi les édifices religieux, 12 églises ont un statut patrimonial attribué par la municipalité (citation et/ou constitution d'un site du patrimoine), ou par le gouvernement du Québec (classement). Outre l'église, les sites du patrimoine peuvent inclure d'autres édifices tels que presbytères, couvents ou maisons d'institutions religieuses.

Les programmes de Soutien au recyclage des édifices religieux patrimoniaux et de Soutien à la restauration du patrimoine religieux sont applicables à ce type de patrimoine. Ils favorisent particulièrement les bâtiments religieux construits avant 1945. Nos lieux de culte s'inscrivent principalement après la période de construction située entre 1945 et 1975. Le critère d'admissibilité basé sur l'âge du bâtiment désavantage donc grandement Saguenay. Ainsi, 27 lieux de culte sont non admissibles à l'un ou l'autre des deux principaux programmes de subvention gouvernementale en restauration et recyclage d'édifices religieux.

Les églises et autres legs de la pratique religieuse sont les témoins de notre histoire. Il y a encore quelques générations, nos ascendants contribuaient largement à la mise en place de cet héritage collectif. Aujourd'hui, ces éléments du patrimoine qui ont façonné notre culture, les églises au premier chef, s'intègrent dans les paysages urbains et ruraux québécois. Dans cette perspective, il apparaît évident que les questions liées à leur conservation et leur sauvegarde concernent tous les québécois et que la réflexion doit impliquer un grand nombre d'intervenants afin que les générations futures puissent bénéficier de ces beautés.

Source : Ville de Saguenay. L'avenir du patrimoine religieux. Mémoire présenté à la Commission de la culture dans le cadre d'une consultation générale sur le patrimoine religieux du Québec, Septembre 2005

À NE PAS MANQUER

Conférence sur la rénovation patrimoniale

Le 13 avril à 19 h, à la Salle Marguerite-Tellier de la Bibliothèque de Chicoutimi, M. François Varin, architecte et directeur général de la Fondation Rues principales, animera cette conférence où seront présentés certains principes généraux guidant un projet de rénovation patrimoniale dont le respect des caractéristiques uniques au bâtiment. M. Varin abordera ensuite Les travaux de façades et Les styles de toitures. Suivront quelques études de cas et exemples inspirants.

Information

418 698-3200

poste 4173

saguenaycapitaleculturelle.ca/patrimoine

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec



Villes et villages
d'art et de patrimoine

Ville de
Saguenay
Capitale culturelle
du Canada 2010